

ADDENDA

Identification

Dossier : 1052840057	Date de création : 06/03/29	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 06/04/24
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme		
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal		
Sommet	-		
Contrat de ville	-		
Projet	-		
Objet	Prendre connaissance du rapport de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et, le cas échéant, soumettre pour adoption au conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'agrandissement du stade Percival-Molson, situé au 475, avenue des Pins Ouest, sur le mont Royal, à l'intersection de l'avenue du Parc - District électoral Peter McGill - Université McGill		
Responsable : Anne-Rose GORROZ	Signataire :		
Inscription au CA : 06/03/14 01	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Validation

<p>Intervenant et Sens de l'intervention Avis favorable avec commentaires : Affaires corporatives , Direction du contentieux (Jean-François MILOT)</p> <p>Avis favorable avec commentaires : Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du directeur général adjoint (Manon BRULÉ)</p>
<p>Autre intervenant et Sens de l'intervention Comité consultatif d'urbanisme - avis favorable; Conseil du patrimoine - réserves - ne pas réaliser selon les plans proposés; Comité d'architecture et d'urbanisme - projet non acceptable - revoir le projet</p>

<p>Responsable du dossier Anne-Rose GORROZ Conseillère en aménagement Tél. : 872-9392 Télécop. : 868-4912</p>	
--	--